

Interview de Cédric Daugan, Président du prochain congrès MJN

Pourquoi un congrès Mouvement Jeune Notariat (MJN) sur le thème de l'international ? Pourquoi Lisbonne ? Pourquoi est-ce l'évènement à ne pas manquer ? Cédric Daugan, président de ce 50^e congrès, nous dit tout... ou presque.



Cédric Daugan, diplômé notaire en cours d'installation

Pourquoi avoir choisi ce thème "L'International : Le Guide pratique" pour votre congrès ?

Cela faisait longtemps que je souhaitais un congrès sur le thème de la gestion de patrimoine internationale. J'ai beaucoup voyagé.

Quand nous nous sommes rendu compte que le congrès national de juin, portait

également sur le thème de l'international, j'ai rencontré le président du congrès Marc Cagniard. Nous avons décidé d'aborder, au MJN, le côté pratique. Le Professeur émérite Georges Khairallah, rapporteur de synthèse, nous accompagne dans ce projet. Ce sera donc un congrès format CRIDON ou Solution Notaire, avec des faits concrets et des cas pratiques auxquels nous essayerons d'apporter des solutions. Notre ouvrage est essentiellement composé de tableaux, de schémas... C'est pour cela qu'on l'a intitulé "le guide pratique". On veut un outil qui reste sur le bureau du notaire qui souhaite développer l'international.

Et si le notaire a besoin de plus d'explications, il se plongera dans la bible qu'est le congrès national qui abordera le côté scientifique et théorique de l'international. Le congrès MJN sera ainsi dans la continuité du congrès national.

Pourquoi Lisbonne ?

Le congrès national se tient au Nord donc il fallait aller au Sud ! J'ai choisi Lisbonne par rapport au thème de la gestion de patrimoine car nos charmants retraités ont

pour beaucoup migré vers cette ville qui représente l'Eldorado en matière de fiscalité. Et puis l'année dernière, le congrès MJN s'est tenu à Montréal, hors Europe, donc cette année il fallait une destination européenne.

Quels seront les moments forts de ce congrès ?

Je me suis battu pour pouvoir présider ce 50^e congrès. Nous sommes une équipe très jeune puisque la moyenne d'âge se situe entre 35 et 40 ans. Nous avons énormément travaillé sur l'organisation matérielle, nous avons un très bel hôtel en plein centre de Lisbonne, et il y aura de belles rencontres. J'ai invité des avocats, dont certains sont étrangers, des experts-comptables qui travaillent à l'international et également des gestionnaires de patrimoine. Ce sera un melting-pot de la lettre et du chiffre. Il y aura des commissions de travail d'environ 3 h 30 chacune, et nous allons vraiment essayer de joindre l'utile à l'agréable.

De belles visites sont programmées et la soirée de clôture sera une soirée déguisée ayant pour le thème "le monde et ses costumes traditionnels". Les trois plus beaux costumes seront d'ailleurs récompensés.

Quels rapports entretenez-vous avec le CSN ?

Nous avons d'excellents rapports d'autant que c'est la première fois qu'un congrès MJN avance main dans la main avec un congrès national et que les présidents se rencontrent. J'en suis assez fier. Je vais rencontrer prochainement le président du CSN, M. Humbert, pour lui présenter personnellement mon projet.

Quel regard portez-vous sur l'avenir du notariat, au niveau des nouvelles technologies, des relations avec les clients ?

Je ne suis pas inquiet sur l'avenir du notariat, c'est un métier ancestral. Le tronc est là, les ramifications vont évoluer certes, mais comme chaque hiver, les feuilles tombent et puis repoussent... Le notariat est un très beau métier qui ne s'exerce pas de la même façon en milieu rural qu'en milieu urbain et nous avançons pourtant tous dans le même sens. La responsabilité du notaire grandit de plus en plus. J'ai eu la chance de vivre et de travailler à l'étranger et la manière de travailler anglo-saxonne me semble plus fluide. C'est un métier qui devient de plus en plus concurrentiel et être un très bon technicien ne suffit plus, il faut savoir faire du "commerce". Beaucoup de gens oublient que le notaire est aussi un chef d'entreprise. Par contre, je trouve que l'ouverture au métier a été très brutale, il y a beaucoup de notaires qui sont arrivés sur la place publique. Et il existe une réelle inquiétude : vont-ils tous survivre sur le marché notarial ?

Propos recueillis par Nathalie Duny ■

Le Mouvement Jeune Notariat a été créé en 1957 par Louis Reillier, notaire à Pompadour et humaniste qui voulait faire bouger les lignes de la profession. MJN est un "mouvement d'idées qui réunit toutes les personnes intéressées par le développement de la profession notariale, qu'elles soient notaires, collaborateurs, notaires stagiaires et étudiants notaires, pourvu qu'elles aient à cœur de conduire le notariat vers un idéal de grandeur, de service et d'efficacité".